

■ **Antonio Martinez**, à Lausanne, CH-550-1044612-1, en faillite, exploitation d'une entreprise de gypserie, peinture (FOSC du 03.01.2006, p. 12). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 6 janvier 2006. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 1143 du 30.01.2006
(03227002 / CH-550.1.044.612-1)